



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 24 Avril 2014	Nombre de délégués :	
N° 2014-023	En exercice :	50
Convocation du : 16 Avril 2014	Présents ou représentés :	44
Affichage du : 25 Avril 2014	Absents :	2

Objet de la délibération : Election des membres du bureau

L'an deux mille quatorze et le vingt-quatre du mois de avril à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie de Montceau-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Bernard GILOT, doyen de l'assemblée, délégué titulaire de la commune de Montcenis.

Étaient Présents, représentant les communes de :

Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
LES BIZOTS	M Thierry MARMORAT M Jean Paul LUARD	X X			
BLANZY	M Jean Marc FRIZOT M André PAPILLON	X X			
CIRY LE NOBLE	Mme SAUNIER Renée M Jean François RIZET	X	X		Pouvoir à M RIZET
DIGOIN	M Yves BAYON Melle Marie-Agnès FORGEAT	X X			
GÉNELARD	M Jean François JAUNET M Philippe TRONCY	X	X		
MARIGNY	Mme Paulette ACKERMANN M Bernard MORIN	X	X		Pouvoir à Mme ACKERMANN
MONTCEAU LES MINES	M Michel FURNO Mme Catherine PIGUET	X X			
MONTCENIS	M Bernard GILOT M André PRUDHON	X	X		
MONTCHANIN	M Joël DUBAND M Daniel LAUREAU	X X			
OUDRY	M Pascal LOPES DE LIMA M Jean Paul LAUPIN	X X			
PALINGES	M Bruno PICAHRD M Jean Louis TRAMOY	X X			
PARAY LE MONIAL	M André ACCARY M Gilles PERRETTE	X	X		Pouvoir à M PERRETTE
PERRECY LES FORGES	M Cyril DUTRATRE M Guillaume JACOB	X X			
POUILLOUX	M SOROKA Christian M Jean Paul MAZILLE	X	X		M Jimmy BOUDRY
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	M Pascal MOREAU M Jean Paul BRÉTIGNY	X	X		M Hervé PRECHEUR
SAINT BERAÏN SOUS SANVIGNES	M Philippe DUBAND M Bernard VILLETTE	X X			
SAINT EUSÈBE	M Alain BALLOT M Henri CHECKO	X X			
SAINT LAURENT D'ANDENAY	M Rémy CAPA M Gilles TOUILLON	X X			
SAINT LEGER LES PARAY	M Laurent BOURGEON M Alain MATRAS	X X			
SAINT VALLIER	M Alain PHILIBERT M Richard TAICLET			X X	
SAINT VINCENT BRAGNY	M Sébastien DESCHAMPS M Jean Marc PESSIN		X X		M Roger BARBIER Mme Anne Marie TILLIER
SANVIGNES LES MINES	M Guy BOGUET M Jean Claude LAGRANGE	X X			
TORCY	Mme Sylvie LECOEUR M René LEBEAU	X X			
VITRY EN CHAROLLAIS	M Daniel THERVILLE M Jean Yves GRILLET	X X			
VOLESVRES	M David PIERRE M Claude DUCROUX	X	X		

Secrétaire de séance : M Guillaume JACOB

.../...

Le Président rappelle la procédure à utiliser pour l'élection des membres du bureau. Cette élection se déroule à bulletins secrets à la majorité absolue, poste par poste. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Les dispositions de la Loi n° 2007-128 du 31 janvier 2007 modifiant l'article L2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, ne sont pas applicables à l'élection des membres du bureau des Syndicats Intercommunaux

Élection du 1^{er} vice-président : Le Président fait un appel à candidature. Il propose la candidature de M Daniel THERVILLE. M Gilles PERRETTE se porte également candidat. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants :	44
Suffrages exprimés :	43
Blancs ou nuls :	0
Majorité absolue :	22
M Gilles PERRETTE :	26
M Daniel THERVILLE :	17

M Gilles PERRETTE est élu au poste de 1^{er} vice-président et immédiatement installé.

Élection du 2^{ème} vice-président : Le président présente la candidature de Mme Paulette ACKERMANN. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants :	44
Suffrages exprimés :	40
Blancs ou nuls :	4
Majorité absolue :	21
Mme Paulette ACKERMANN :	40.

Mme ACKERMANN est déclarée élue au poste de 2^{ème} vice-président et immédiatement installé.

Élection du 3^{ème} vice-président : Le Président propose la candidature de M Daniel THERVILLE. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants :	44
Suffrages exprimés :	37
Blancs ou nuls :	7
Majorité absolue :	19
M Daniel THERVILLE :	37

Il est déclaré élu au poste de 3^{ème} vice-président et immédiatement installé.

Élection du 4^{ème} vice-président : Le Président fait un appel à candidature.

M Michel FURNO présente sa candidature. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants :	44
Suffrages exprimés :	37
Blancs ou nuls :	7
Majorité absolue :	19
M Miche FURNO :	37

Il est déclarée élu au poste de 4^{ème} vice-président et immédiatement installée.

Élection des autres membres du bureau :

1^{er} membre :

Le Président fait un appel à candidature.

M André PAPILLON présente sa candidature. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.
Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants : 44
Suffrages exprimés : 44
Blancs ou nuls : 0
Majorité absolue : 23

M André PAPILLON a obtenu 44 voix.

Il est déclaré élu membre du bureau du Syndicat et immédiatement installée.

2^{ème} membre :

Le Président fait un appel à candidature.

Mme Marie Agnès FORGEAT présente sa candidature. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants : 44
Suffrages exprimés : 44
Blancs ou nuls : 0
Majorité absolue : 23

Mme Marie Agnès FORGEAT a obtenu 44 voix.

Elle est déclarée élue membre du bureau du Syndicat et immédiatement installé.

3^{ème} membre :

Le Président fait un appel à candidature.

M Thierry MARMORAT présente sa candidature. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants : 44
Suffrages exprimés : 44
Blancs ou nuls : 0
Majorité absolue : 23

M Thierry MARMORAT a obtenu 44 voix.

Il est déclaré élu membre du bureau du Syndicat et immédiatement installé.

4^{ème} membre :

Le Président fait un appel à candidature.

Mme Catherine PIGUET présente sa candidature. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants : 44
Suffrages exprimés : 44
Blancs ou nuls : 0
Majorité absolue : 23

Mme Catherine PIGUET a obtenu 44 voix.

Elle est déclarée élue membre du bureau du Syndicat et immédiatement installé.

5^{ème} membre :

Le Président fait un appel à candidature.

M Laurent BOURGEON présente sa candidature. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

Il est procédé à son élection dans les formes et conditions prévues par le CGCT.

Nombre de votants : 44
Suffrages exprimés : 44
Blancs ou nuls : 0
Majorité absolue : 23

M Laurent BOURGEON a obtenu 44 voix.

Il est déclaré élu membre du bureau du Syndicat et immédiatement installée.

A la suite de ces désignations, la nouvelle composition du Bureau du Syndicat Intercommunal d'Étude et d'Aménagement de la Bourbince est la suivante :

Monsieur Jean Marc FRIZOT	Président
Monsieur Gilles PERRETTE	1 ^{er} vice-président
Madame Paulette ACKERMANN	2 ^{ème} vice-président
Monsieur Daniel THERVILLE	3 ^{ème} vice-président
Monsieur Michel FURNO	4 ^{ème} vice-présidente
Monsieur André PAPILLON	membre
Madame Marie-Agnès FORGEAT	membre
Monsieur Thierry MARMORAT	membre
Madame Catherine PIGUET	membre
Monsieur Laurent BOURGEON	membre

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : **05 mai 2014**
Publication le : **05 mai 2014**

A Montceau-les-Mines le : **05 mai 2014**
Le Président,

